Mémo d'aide à la rédaction du syllabus

Mission d'Appui à la Pédagogie et à l'Innovation (MAPI)

université de BORDEAUX

Table des matières

..... 1

Contexte et éléments définitoires préalables 3

Fiche pratique pour formaliser le syllabus 4

Informations générales sur l'UE 4

Crédits ECTS et nombre d'heure de travail étudiant correspondant 4

Description pédagogique de l'UE 5

Acquis d'Apprentissage (AA) de l'UE 5

Prérequis d'accès à l'UE 7

Conditions particulières d'accès à l'UE (facultatif) 7

Activités pédagogiques et d'évaluations 8

Activités pédagogiques (AP) 8

Activités d'évaluation (AE) 9

Bibliographie et ressources de l'UE 10

Conseils aux étudiants pour préparer l'UE 10

Annexes 11

La taxonomie de Bloom 11

Les compétences liées aux mentions d'ancrage 14

Les acquis d'apprentissage transversaux 14

Les types d'évaluations 15

Exemple de formalisation des activités pédagogiques et d'évaluations 16

Références bibliographiques et sitographie 19

Contexte et éléments définitoires préalables

Dans la perspective d'accompagner les équipes pédagogiques impliquées dans le projet Renforcement à l'Alignement Pédagogique (RAP), le présent mémo, fruit des réflexions d'un groupe de travail dédié, propose de fournir des éléments méthodologiques et de cadrage pour accompagner la rédaction de leur syllabus d'UE. Ce mémo est pensé en complément de la formation à l'alignement pédagogique et du travail d'accompagnement par les ingénieurs pédagogiques de la MAPI.

La réflexion entre les responsables et équipes pédagogiques d'UE autour de la formalisation du syllabus doit s'appuyer sur le **principe d'alignement pédagogique** visant à **mettre en cohérence les acquis d'apprentissages visés, les activités pédagogiques et les activités d'évaluations** mis en place dans le cadre d'une UE.

L'élaboration du syllabus n'est pas un processus linéaire. Il repose sur une démarche itérative : la définition des activités pédagogiques ou des activités d'évaluation peut conduire à redéfinir/préciser les acquis d'apprentissage et inversement.

Qu'est-ce qu'un syllabus ?

Un syllabus est une **présentation générale d'une UE** dont les contenus détaillés doivent permettre de **rendre explicites les attentes et les modalités d'organisation et pédagogiques** pour les étudiants, les équipes pédagogiques d'UE, de mention et la communauté académique au sens large.

Les informations contenues dans le syllabus doivent également **faciliter la construction et la personnalisation des parcours étudiants**, notamment dans le cadre d'UE à choix, et **favoriser une meilleure anticipation et répartition de leur charge de travail**.

Le syllabus recouvre enfin les caractéristiques d'**un outil de dialogue entre les enseignants et les étudiants inscrits à l'UE.** Il peut par exemple être utilisé lors de la séance introductive de l'UE pour appuyer et expliciter la présentation de l'UE et son déroulement par l'enseignant et encourager les échanges avec les étudiants autour des modalités pédagogiques. On peut également s'y référer dès que nécessaire, par exemple avant des évaluations, pour faire le point avec les étudiants sur les modalités et l'organisation de ces dernières.

> Pour une UE donnée, il n'y a qu'un syllabus qui contient toutes les informations et qui fait référence pour les étudiants, l'ensemble des mentions qui intègrent l'UE et la communauté académique de manière générale.

> Le contenu du syllabus a vocation à nourrir le système d'information (gestionnaire de l'offre de formation, espaces numériques utilisés par les étudiants, etc.) pour assurer une meilleure lisibilité des informations par les étudiants et la communauté académique.

La fiche pratique et les ressources en annexe contenus dans ce mémo se proposent d'expliciter plus en détail les attendus (encadrés bleu) de certaines entrées du syllabus en donnant les éléments de cadrage et outils d'aide méthodologique pour guider les équipes pédagogiques dans la rédaction de ce dernier.

Fiche pratique pour formaliser le syllabus

Informations générales sur l'UE

Dans cette partie du syllabus, en complément des informations générales de l'UE, évaluez plus spécifiquement l'adéquation entre les crédits ECTS et la charge de travail étudiant associée à l'aide des éléments de cadrage ci-dessous.

Crédits ECTS et nombre d'heure de travail étudiant correspondant

Instaurés par la Déclaration de Bologne (1999), les crédits ECTS (European Credits Transfert System) favorisent la reconnaissance des périodes d'études à l'échelle européenne. Les ECTS sont définis et mesurés à partir de la charge de travail en heures que l'étudiant devra fournir au cours d'une UE, d'un semestre, d'une année ou pour la totalité d'un diplôme (Licence 180 ECTS, Master 120 ECTS).

> Règle de calcul des crédits ECTS

On décompte entre 1 500 et 1 800 heures pour 60 ECTS.

1 ECTS correspond à 25 à 30 heures de travail étudiant qui incluent :

- Le nombre d'heures de face à face avec les enseignants (en présentiel ou à distance) ;
- Le temps de travail en autonomie de l'étudiant ;
- Le temps de préparation et passation des évaluations.

> **Estimez la charge réelle de travail étudiant** pour l'UE et **évaluez la cohérence avec le nombre d'ECTS de l'UE affichés dans les maquettes ou prévus** afin d'**identifier les éventuels ajustements à opérer** (en nombre de crédits, en heures de travail étudiant comprenant les activités et évaluations à réaliser ou en répartition des enseignements par exemple).

> Vous pouvez également détailler la répartition de la charge de travail globale de l'UE.

Description pédagogique de l'UE

Dans cette partie du syllabus, décrivez de manière claire et synthétique votre UE puis détaillez les acquis d'apprentissage disciplinaires et transversaux visés et mettez-les en lien avec les compétences de la mention d'ancrage de l'UE.

Acquis d'Apprentissage (AA) de l'UE

Les acquis d'apprentissage traduisent les résultats d'apprentissage attendus, c'est-à-dire **les savoirs, savoir-être et savoir-faire que l'étudiant aura acquis et sera capable de mobiliser et mettre en œuvre pendant et à l'issue de l'UE**. Les acquis d'apprentissage doivent être travaillés dans le cadre des activités pédagogiques mises en place et évalués via les activités d'évaluations.

> Règle de formulation des acquis d'apprentissage

Afin qu'ils soient compris par les étudiants, préférez une formulation complète et précise des acquis d'apprentissage. Ces derniers doivent être clairs, concis, mesurables et contextualisés.

Pour une formulation complète, ils doivent contenir :

- Un verbe d'action concret et mesurable ;
- Le contenu de l'action ;
- Le contexte (facultatif) : comment l'action sera réalisée, en mobilisant quelles ressources.

Exemple de formulation d'acquis d'apprentissage de l'UE Produire mieux de la Licence Sciences et Société :

- ***Acquis d'apprentissage 1 (AA1) :*** *Identifier et présenter de façon neutre les enjeux et les parties prenantes associés à une problématique touchant des modes de production plus durable ;*
- ***Acquis d'apprentissage 2 (AA2) :*** *Décrire les innovations envisagées ou souhaitables pour favoriser l'émergence d'une solution durable autour d'une problématique touchant les modes de production ;*
- ***Acquis d'apprentissage 3 (AA3) :*** *Définir et mettre en œuvre une démarche de conduite de projet ;*
- ***Acquis d'apprentissage 4 (AA4) :*** *Travailler de manière collaborative au service d'un projet en s'appuyant sur des outils et une méthodologie de travail de groupe ;*
- ***Acquis d'apprentissage 5 (AA5) :*** *Concevoir et organiser un événement de médiation à destination d'un public non spécialiste.*

> **Formulez 8 acquis d'apprentissage maximum par UE** comprenant les acquis d'apprentissage disciplinaire et transversaux.

> **Associez un acronyme pour chaque acquis d'apprentissage formulé** (ex : AA1, AA2, etc.).
> **En adéquation avec la démarche d'alignement pédagogique**, il sera demandé dans la partie Activités pédagogiques et d'évaluation de **reprendre les acronymes des acquis d'apprentissage pour les mettre en cohérence avec :**

- **Les activités pédagogiques formalisées ;**
- **Les activités d'évaluation formalisées.**

> Pour vous aider à formaliser les acquis d'apprentissage, appuyez-vous sur les principes de la Taxonomie de Bloom et les informations concernant les acquis d'apprentissage transversaux en annexe.

> Distinction acquis d'apprentissage et compétences

*« **Les acquis d'apprentissage** se construisent à l'échelle de l'UE. Ils sont mesurables, évaluables et permettent (par complémentarité) de confirmer l'acquisition d'une compétence. »*
*« **La compétence** est la capacité de l'étudiant à agir face à une situation via la mobilisation d'acquis d'apprentissage. Elle est dynamique et progressive. La compétence se construit à l'échelle de la formation et dans un principe de continuum. »*

Extraits du Lexique utilisé à l'université de Bordeaux

> Les acquis d'apprentissage qui seront formalisés dans le syllabus contribueront donc, en complémentarité avec les acquis d'apprentissage d'autres UE, à ce que les étudiants développent des compétences disciplinaires et transversales tout au long de leur parcours d'études.

> Pour une meilleure lisibilité de ce processus par les étudiants, et dans la mesure du possible, **associez les AA formulés aux compétences de la mention d'encrage de votre UE** à l'aide de la section Les compétences liées aux mentions d'ancrage en annexe et de l'exemple suivant.

Exemple d'association AA/Compétences de l'UE Produire mieux de la Licence Sciences et Société

Acquis d'apprentissage 1 (AA1) : *Identifier et présenter de façon neutre les enjeux et les parties prenantes associés à une problématique touchant des modes de production plus durable.*
Acquis d'apprentissage 2 (AA2) : *Décrire les innovations envisagées ou souhaitables pour favoriser l'émergence d'une solution durable autour d'une problématique touchant les modes de production.*
> Compétence(s) que les acquis contribuent à développer : ***Mettre en œuvre une démarche pluridisciplinaire pour aborder des enjeux sociétaux.***

Acquis d'apprentissage 3 (AA3) : *Définir et mettre en œuvre une démarche de conduite de projet.*

Acquis d'apprentissage 4 (AA4) : *Travailler de manière collaborative au service d'un projet en s'appuyant sur des outils et une méthodologie de travail de groupe.*

Acquis d'apprentissage 5 (AA5) : *Concevoir et organiser un événement de médiation à destination d'un public non spécialiste.*

> Compétence(s) que les acquis contribuent à développer : *Conduire un projet collectif*

Prérequis d'accès à l'UE (à renseigner uniquement si l'UE comporte des prérequis)

Pour compléter cette partie du syllabus, déterminez les conditions en termes pédagogiques permettant à l'étudiant de suivre et de réussir l'UE.

> **Déterminez dans un premier temps si l'UE est accessible avec ou sans prérequis.**

Si l'UE est accessible avec des prérequis :

> De manière obligatoire : décrivez en termes simples les savoirs, savoir-faire et savoir-être obligatoires et nécessaires à l'étudiant pour pouvoir suivre et réussir l'UE.

> De manière facultative :

- Listez la ou les UE dont la validation confère les prérequis identifiés ;
- Précisez si un niveau de langue est nécessaire pour pouvoir suivre votre UE en détaillant la langue concernée, le niveau requis et éventuellement la certification nécessaire.

Conditions particulières d'accès à l'UE (facultatif)

Dans cette partie du syllabus, décrivez les éventuelles conditions d'inscription spécifiques à l'UE telles que la sélection sur dossier ou le nombre de places limité.

> **Ne doivent pas être indiqués dans cette partie les conditions d'accès liées à l'inscription à un diplôme ou la validation d'un diplôme**, tels que la sélection sur *Parcoursup* ou *Mon Master*, la validation de telle ou telle Licence, ces conditions portant au niveau de la formation et non de l'UE.

Activités pédagogiques et d'évaluations

Pour vous aider dans la démarche de formalisation de cette partie, vous pouvez consulter un *Exemple de formalisation des activités pédagogiques et d'évaluations* en annexe.

Activités pédagogiques (AP)

Décrivez l'ensemble des activités pédagogiques qui sont mise en œuvre dans le cadre de l'UE, les modalités de réalisation de ces dernières et les acquis d'apprentissage qu'elles contribuent à travailler en détaillant pour chaque activité d'évaluation les entrées suivantes :

> La nature de l'activité pédagogique mise en place par l'enseignant pour atteindre les acquis d'apprentissages visés, en détaillant ce que cela implique pour les étudiants en termes de tâches à réaliser (au-delà du fait d'assister au cours).

Exemples d'activités pédagogiques :

- Réaliser des exercices applicatifs, quiz en ligne ;
- Regarder une vidéo en ligne/écouter une conférence et en synthétiser les contenus ;
- Traiter et analyser des documents / des données ;
- Résoudre un/des problème(s), étudier un cas pratique ;
- Préparer et appliquer un protocole d'expérimentation ;
- Concevoir / mener / analyser un questionnaire / une enquête / un entretien ;
- Etablir / appliquer / analyser une méthodologie de recherche (guidée) ;
- Prendre part / organiser / mener un débat ;
- Etc.

Il est également possible d'indiquer la méthode pédagogique mise en place dans le cadre de l'activité pédagogique.

Exemples de méthodes pédagogiques : apprentissage par projet, apprentissage par problème, apprentissage par les défis, apprentissage par les pairs, classe inversée, mise en situation (semi) authentique, gamification, mentorat, tutorat, démarche portfolio, sortie terrain, etc.

> Les modalités de réalisation de l'activité : Décrire comment les étudiants devront suivre / réaliser cette activité.

Exemples de modalités :

- Distanciel, présentiel, hybride ;
- Synchrone, asynchrone ;
- Activité de groupe, activité individuelle, activité en classe entière ;
- Langue(s) à utiliser/autorisée(s) pour les productions étudiantes ;
- Etc.

> Le(s) acquis d'apprentissage travaillé(s) lors de cette activité pédagogique : Lister les acronymes des acquis d'apprentissages travaillés (ex : AA1, AA4, etc.).

Activités d'évaluation (AE)

Décrivez l'ensemble des activités d'évaluation qui sont mises en œuvre dans l'UE, les modalités de réalisation de ces dernières et les acquis d'apprentissage qu'elles contribuent à vérifier en détaillant pour chaque activité d'évaluation les entrées suivantes :

> La nature de l'activité d'évaluation mise en place par l'enseignant en précisant ce que cela implique pour les étudiants en termes de tâches à réaliser.
Vous pouvez également préciser s'il s'agit d'une évaluation diagnostique, formative sommative ou certificative (voir Les types d'évaluations en annexe pour identifier et distinguer leurs objectifs et les périodes de mise en œuvre dans le processus d'apprentissage).

Exemples d'activités d'évaluation :

- Réaliser des exercices applicatifs, répondre à des quiz / QCM en ligne ;
- Analyser et présenter les résultats d'une expérimentation ;
- Présenter et analyser les solutions en réponse à un problème donné ou à une étude de cas ;
- Présenter une méthodologie de recherche et/ou d'enquête et de collecte de données ;
- Mener un/des entretien(s) (dirigé(s)/semi-dirigé(s)) sur un public cible, réaliser une étude comparative des données collectées et présenter les conclusions de l'étude ;
- Rédiger une dissertation, une rapport écrit, un compte-rendu ;
- Concevoir/scénariser et présenter un contenu multimédias (poster, vidéo, podcast, etc.) ;
- Rédiger un mémoire, rapport de stage selon des critères de fond et de forme définis ;
- Réaliser une soutenance orale avec support de présentation et répondre à des questions lors d'un échange avec le jury ;
- Rédiger un portfolio / écrit réflexif ;
- Etc.

> **Les modalités de réalisation de l'activité :** Décrire les conditions dans lesquelles les étudiants devront réaliser cette activité d'évaluation.
Décrivez également vos consignes et critères d'évaluation (critères de fond et de forme, pondération de l'évaluation dans la note globale, etc.).

Exemples de modalités de réalisation :

- En autonomie, guidée, semi-guidé ;
- Distanciel, présentiel, hybride, synchrone, asynchrone ;
- Activité à réaliser individuellement, en groupe, en classe entière ;
- Évaluation par l'enseignant, évaluation par les pairs, évaluation par un jury ;
- Langue(s) à utiliser/autorisée(s) pour les productions étudiantes ;
- Etc.

> Le(s) acquis d'apprentissage vérifié(s) lors de cette activité d'évaluation : Lister les acronymes des acquis d'apprentissages visés (ex : AA1, AA4, etc.).

Bibliographie et ressources de l’UE

Afin que les étudiants puissent travailler en autonomie et identifier les espaces numériques de référence pour suivre l’UE, détaillez dans cette partie du syllabus les ouvrages, articles et sites internet de référence que les étudiants devront se procurer ou consulter ainsi que la ou les éventuelle(s) page(s) Moodle associée(s).

Conseils aux étudiants pour préparer l’UE

Décrivez dans cette partie du syllabus les recommandations pour que les étudiants puissent se préparer en amont de l’UE (conseils de lectures, de révisions à mener en amont, etc.).

Annexes

La taxonomie de Bloom

La taxonomie de Bloom (1956), révisée par Anderson et Krathwohl en 2001, repose sur des principes permettant d'identifier la nature des capacités sollicitées et leur degré de complexité en les catégorisant en niveaux d'apprentissage.
L'emploi de cette taxonomie facilite ainsi la construction de la progression pédagogique d'un enseignement et la rédaction des acquis d'apprentissage associés.

> Les domaines d'apprentissage

Selon Bloom, **le processus d'apprentissage fait appel à 3 domaines :**

- Le domaine cognitif : le domaine du savoir, des activités intellectuelles et de la pensée réflexive ;
- Le domaine psychomoteur : le domaine du savoir-faire, de la dextérité et des habiletés manuelles ;
- Le domaine socio-affectif : le domaine du savoir-être, des attitudes et habiletés sociales et de l'intelligence émotionnelle.

Un étudiant au cours de sa formation développe et mobilise les 3 domaines d'apprentissage de manière complémentaire.
> Nous vous conseillons d'évaluer si et comment votre UE mobilise ces 3 domaines d'apprentissage lors de la rédaction de vos acquis d'apprentissage.

> Les niveaux d'apprentissage

Bloom et Anderson distinguent **six niveaux d'apprentissage pour le domaine cognitif** qui peuvent être caractérisés et mesurés sur un **continuum allant du plus simple au plus complexe**.

Sur le même principe, Berthiaume et Daele (2013), élaborent quant à eux **trois niveaux d'apprentissage pour le domaine psychomoteur** ainsi que **trois niveaux d'apprentissage pour le domaine socio-affectif.**

Le processus et l'ancrage des apprentissages procède de manière itérative et cumulative. Ainsi, au gré des nouveaux concepts et des nouvelles situations auxquels l'étudiant est confronté tout au long de son cursus, cela nécessite par exemple de passer à nouveau par une phase développant les niveaux de la connaissance et de la compréhension. Ces nouveaux savoirs seront donc cumulés aux connaissances déjà acquises.

> Afin de vous guider dans la formulation de vos acquis d'apprentissage, les tableaux ci-après, inspirés des posters HEC Montréal[1], reprennent les 3 domaines d'apprentissage et, pour chaque domaine, déclinent les niveaux d'apprentissage, leur caractérisation et les listes associées (non exhaustives) des verbes décrivant ce que l'étudiant est capable de faire.

Domaine cognitif		
Niveaux d'apprentissage	**Caractérisation**	**Verbes décrivant ce que l'étudiant est capable de faire**
Connaître	Mémoriser et retenir des connaissances relatives à un contenu	Enoncer, énumérer, lister, identifier, associer, nommer, définir, décrire, résumer
Comprendre	Construire de la signification à partir des connaissances reçues	Classer, comparer, démontrer, différencier, expliquer, interpréter, reformuler, généraliser, discuter
Appliquer	Mettre en relation les connaissances pour les utiliser dans une situation donnée	Traiter, établir, modifier, résoudre, proposer, organiser, préparer, catégoriser, déterminer
Analyser	Faire preuve de pensée réflexive pour déterminer les liens entre les contenus	Analyser, cibler, comparer, critiquer, déduire, distinguer, inférer, examiner, délimiter, estimer
Evaluer	Adopter un regard critique sur les contenus et développer une vision globale	Choisir, apprécier, argumenter, juger, défendre, recommander, conclure, prédire, expertiser
Créer	Dégager du sens et produire du contenu (original) à partir des connaissances reçues	Adapter, anticiper, planifier, concevoir, produire, développer, intégrer, structurer, synthétiser

Domaine psychomoteur		
Niveaux d'apprentissage	**Caractérisation**	**Verbes décrivant ce que l'étudiant est capable de faire**
Percevoir	Reconnaître les gestes et les étapes à respecter dans une situation donnée	Repérer, identifier, percevoir, reconnaître, discerner, cibler, définir, convenir, distinguer
Reproduire	Poser des gestes spécifiques et adéquats en lien avec une diversité de situations concrètes	Appliquer, coordonner, employer, exécuter, démontrer, imiter, reproduire, réaliser, utiliser
Perfectionner	Développer ses propres gestes et améliorer son efficacité en vue d'adopter une posture d'expert	Anticiper, adapter, diversifier, interpréter, contrôler, composer, améliorer, changer, modifier, régler

[1] Poster HEC Montréal (2019) disponibles sous Licence Creative Commons. Ces posters ont été inspirés pour le domaine cognitif de la taxonomie de Bloom (1956) et de La taxonomie de Bloom révisée par Anderson et Krathwohl (2002) et, pour les domaines psychomoteurs et socio-affectifs, de Berthiaume et Daele (2013)

Domaine socio-affectif		
Niveaux d'apprentissage	**Caractérisation**	**Verbes décrivant ce que l'étudiant est capable de faire**
Recevoir	Prendre conscience de problématiques liées à des contenus ou des situations et des postures à adopter	Accepter, reconnaître, associer, définir, identifier, spécifier, différencier, questionner, interroger
Valoriser	Promouvoir des valeurs et des attitudes sociales face aux problématiques soulevées	Choisir, approuver, contester, débattre, argumenter, démontrer, conseiller, dialoguer, encourager, influencer, défendre
Adapter	Incarner des valeurs et des comportements qui traduisent un engagement personnel en lien avec les problématiques soulevées	Assister, changer, modifier, diriger, former, pratiquer, prévenir, faciliter, déléguer, accompagner, transformer

Les compétences liées aux mentions d'ancrage

A l'université de Bordeaux, chaque mention détermine un référentiel de compétences que les étudiants auront développées à l'issue de leur formation.
Selon les mentions le nombre de compétences peut varier entre 7 et 12.

Au regard du cadrage de l'Amélioration Continue de l'Offre de Formation, les formations doivent à l'issue du contrat d'accréditation être organisées en Blocs de Connaissances et Compétences (BCC), blocs dans lesquels sont regroupées des UE en fonction de leur cohérence en termes de progression pédagogique dans les apprentissages mais également en termes de compétence(s) visée(s).

Dans l'objectif de mettre en cohérence, dans le syllabus, les acquis d'apprentissage de l'UE avec les compétences de la formation dans laquelle elle s'intègre, **il est préconisé d'échanger avec le ou la responsable de mention en question afin d'identifier :**
> le référentiel de compétences de la mention d'encrage de l'UE ;
> le BCC dans lequel est intégré l'UE et la ou les compétences associées

Les acquis d'apprentissage transversaux

L'identification et la valorisation des acquis d'apprentissage transversaux dans les formations de l'université de Bordeaux est un chantier prioritaire. La mise en place d'activités pédagogiques dans les enseignements favorisant le développement des acquis d'apprentissage transversaux, qu'ils soient en lien avec la recherche, le monde socioprofessionnel, l'internationalisation ou les enjeux sociétaux et environnementaux, constitue un véritable atout pour les étudiants dans la **poursuite d'études et l'insertion professionnelle.**

> Consultez le cadrage relatif aux compétences transversales à l'université de Bordeaux ainsi que l'outil d'aide à l'identification des acquis d'apprentissage transversaux pour vous aider à identifier les acquis d'apprentissage transversaux travaillés dans votre UE.

Les types d'évaluations

En fonction des objectifs d'évaluation visés, plusieurs types d'évaluations peuvent être mis en place et à des périodes différentes dans le processus d'apprentissage.

Type d'évaluation	Objectifs visés	Période de mise en œuvre
Diagnostique	• Situer les prérequis des apprenants • Proposer une remédiation adaptée aux manques • Impacter la conception de l'enseignement • Créer un point de référence pour évaluer les progrès des étudiants	En début d'apprentissage
Formative	• Repérer les acquis et les difficultés • Informer l'apprenant et l'enseignant du niveau de maîtrise atteint • Proposer une remédiation • Réguler l'apprentissage	En cours d'apprentissage
Sommative	• Permet à l'étudiant de se situer par rapport à lui-même, à une cohorte, une orientation… • Vérifier la validation de l'apprentissage et l'atteinte des objectifs • Faire un bilan	En fin d'apprentissage
Certificative	• Vérifier si l'apprenant satisfait aux exigences fixées par le référentiel • Vérifier si l'apprenant a acquis les compétences attendues	

Exemple de formalisation des activités pédagogiques et d'évaluations

Cet exemple de formalisation des activités pédagogiques et d'évaluation et de mise en cohérence avec les acquis d'apprentissage est tiré de l'UE *Produire mieux* de la Licence Sciences et Société.

Descriptif de l'UE :

Les étudiants suivent un cours hebdomadaire pendant le S3 dans lequel des enseignants-chercheurs de différents champs disciplinaires et impliqués dans des travaux relatifs aux enjeux de changement de mode de production viennent apporter leur expertise et échanger avec les étudiants.

En s'appuyant sur les connaissances développées dans le cadre des cours, chaque groupe d'une dizaine d'étudiants a pour mission d'organiser une conférence/animation sur un thème fixé à l'avance en lien avec la thématique « Produire mieux » à destination d'un public non spécialiste dans un cadre défini pour lequel un interlocuteur est identifié (référent de l'évènement).

Acquis d'apprentissage de l'UE :

- ***Acquis d'apprentissage 1 (AA1) :*** *Identifier et présenter de façon neutre les enjeux et les parties prenantes associés à une problématique touchant des modes de production plus durable ;*
- ***Acquis d'apprentissage 2 (AA2) :*** *Décrire les innovations envisagées ou souhaitables pour favoriser l'émergence d'une solution durable autour d'une problématique touchant les modes de production ;*
- ***Acquis d'apprentissage 3 (AA3) :*** *Définir et mettre en œuvre une démarche de conduite de projet ;*
- ***Acquis d'apprentissage 4 (AA4) :*** *Travailler de manière collaborative au service d'un projet en s'appuyant sur des outils et une méthodologie de travail de groupe ;*
- ***Acquis d'apprentissage 5 (AA5) :*** *Concevoir et organiser un événement de médiation à destination d'un public non spécialiste.*

Exemples d'Activités Pédagogiques (AP)

Activité Pédagogique 1 (AP1)

> **La nature de l'activité pédagogique** : Après échange avec le référent pour comprendre le cadre et préciser l'objectif, chaque groupe se dote d'une méthode de conduite de projet qui devra être explicitée et devra mettre en place un processus traçable.

> **Les modalités de réalisation de l'activité :** travail en groupe en collaboration avec le référent de l'événement, approche par projet.

> **Le(s) acquis d'apprentissage travaillé(s) lors de cette activité :** AA3, AA4, AA5.

Activité Pédagogique 2 (AP2)

> **La nature de l'activité pédagogique** : Le groupe explore la thématique pour bien identifier les enjeux associés et propose au référent une ou plusieurs problématiques adaptées au cadre et au public cible et ayant une dimension pluridisciplinaire et en mettant en avant la place des sciences et de l'innovation.

> **Les modalités de réalisation de l'activité :** travail en groupe, approche par projet

> **Le(s) acquis d'apprentissage travaillé(s) lors de cette activité :** AA1, AA2

Activité Pédagogique 3 (AP3)

> **La nature de l'activité pédagogique** : Une fois la problématique définie et validée par le référent, le groupe scénarise l'événement en fonction des contraintes liées au cadre et aux objectifs définis en matière d'impact sur le public visé (sensibilisation, formation, mobilisation, consultation...). Le groupe a la charge de planifier, promouvoir, organiser et animer l'événement. Le groupe sera force de proposition mais devra respecter les consignes du référent et pourra bénéficier de ses conseils.

> **Les modalités de réalisation de l'activité :** travail en groupe en collaboration avec le référent de l'événement, approche par projet

> **Le(s) acquis d'apprentissage travaillé(s) lors de cette activité :** AA3, AA4, AA5

Exemple d'Activités d'Evaluation (AE)

Le projet réalisé en groupe tout au long du semestre fera l'objet de deux évaluations sommatives.

Activité d'Evaluation 1 (AE1) :

> **La nature de l'activité d'évaluation :** rédiger un compte rendu écrit collectif de 15 pages maximum (hors annexes) qui présente l'ensemble du travail réalisé sur l'organisation de l'événement.

> **Les modalités de réalisation de l'activité d'évaluation :** évaluation de groupe.

Le compte-rendu exposera de façon claire et précise les éléments suivants :

- Une description de l'organisation mise en place par le groupe pour conduire le projet.
- La liste précise des taches assurées par chaque membre du groupe tout au long du projet.
- La description des principales étapes franchies et décisions prises pour l'organisation de l'événement : formalisation des objectifs ; choix du contenu et des modalités d'animation ; sélection d'un lieu et d'une date ; le cas échéant sélection et contact d'intervenants ; action de communication pour promouvoir l'événement ; production de supports ; organisation matérielle de l'évènement, etc.
- Une description du déroulement de l'événement lui-même : conditions matérielles, public présent, relevé des échanges, incidents éventuels, etc.
- Un bilan et une analyse critique du travail effectué en évaluant l'atteinte des objectifs initiaux, en soulignant d'une part les difficultés rencontrées d'autre part les éléments de satisfaction.
- Une liste synthétique de recommandations à l'intention d'un autre groupe qui devrait réaliser un projet similaire.

Des éléments complémentaires tels que des traces (écrits, photos) pourront être présentés en annexe du compte rendu.

Les critères d'évaluation seront la clarté du contenu, la complétude du document par rapport aux attentes mentionnées ci-dessus et la qualité du travail effectué par le groupe.

> Le(s) acquis d'apprentissage vérifié(s) lors de cette activité d'évaluation : AA3, AA4, AA5

Activité d'Evaluation 2 (AE2) :

> La nature de l'activité d'évaluation : rédiger un rapport écrit collectif de 15 pages maximum (hors annexes) qui présente l'étude menée sur la thématique étudiée et traitée dans le cadre de l'événement.

> Les modalités de réalisation de l'activité d'évaluation : évaluation de groupe.

Le rapport d'études comportera les sections suivantes :

- Une introduction qui présente la thématique et les enjeux de développement durable qui y sont associés.
- Une analyse systémique qui présente de façon structurée et argumentée les enjeux techniques, réglementaires et juridiques, économiques, sociaux et politiques qui sont associés à la thématique.
- Une analyse plus approfondie des questions (problématiques) qui seront traitées lors de l'événement.
- Une discussion générale dans laquelle le groupe exprime de façon argumentée son analyse sur la façon dont les décideurs publics devraient agir pour favoriser un mode de production plus durable en lien avec la thématique.

Le rapport devra respecter les principes de rigueur et d'éthique scientifique en s'appuyant sur des publications ou communications scientifiques validées par les pairs et les rapports officiels publiés par des organismes officiels et en mentionnant et questionnant les éventuels engagements partisans de leurs auteurs.

Il devra également respecter des consignes formelles de mise en page (table des matières, renvois vers les annexes, numérotation et légendes des figures et tableaux, numérotation des pages) et de référencement des sources (bibliographie).

Les critères d'évaluation seront la pertinence, la richesse et la rigueur de l'étude et la qualité rédactionnelle.

Le rapport peut être rédigé en français ou en anglais suivant le souhait du groupe et après accord de l'enseignant responsable.

> Le(s) acquis d'apprentissage vérifié(s) lors de cette activité d'évaluation : AA1, AA2

Références bibliographiques et sitographie

Anderson, L.W. & Krathwohl, D.R. (Eds.) (2001). *A taxonomy for Learning, teaching, and assessing: A revision of Bloom's taxonomy of educational objectives*. New York: Addison Wesley Longman.

Berthiaume, D. & Daele, A. (2013). Comment clarifier les apprentissages visés par un enseignement ? In D. Berthiaume & N. Rege Colet (Eds.), *La pédagogie de l'enseignement supérieur : repères théoriques et applications pratiques*, Vol. 1, 55-71. Berne : Peter Lang.

Bloom B.S. & Krathwohl, D.R. (1956). *The classification of educational goals, by a committee of college and university examiners*, New York: Longman.

HEC Montréal, posters pédagogiques créés par la Direction de l'apprentissage et de l'Innovation pédagogique : https://enseigner.hec.ca/pedagogie/affiches/

Université de Bordeaux, site *Enseigner* dédié à la formation et la pédagogie : https://enseigner.u-bordeaux.fr/

- Lexique : https://enseigner.u-bordeaux.fr/lexique
- Page dédiée aux compétences transversales : https://enseigner.u-bordeaux.fr/politique-de-formation/cadrage-institutionnel/chantiers-saillants/competences-transversales
- Outil d'aide à l'identification des acquis d'apprentissage transversaux : https://enseigner.u-bordeaux.fr/download_file/view/fac758a2-c0ae-4e55-8307-3f9cb7982225/414

Mission d'appui à la Pédagogie et à l'Innovation (MAPI)

Pôle Formation Insertion Professionnelle et Vie Universitaire (FIPVU)

En savoir +

www.u-bordeaux.fr

université de BORDEAUX